

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

COLLÈGE UNIQUE / LYCÉE / ORIENTATION / RYTHMES / PARCOURS DIVERSIFIÉS /
HIÉRARCHIE DES FILIÈRES

Propositions :

1. Diagnostic précoce (sensori-moteur) dès la maternelle, puis en cours de scolarité
2. En inter-niveaux, donner du temps de concertation aux enseignants pour assurer la continuité de l'enseignement et garantir une meilleure connaissance des élèves grâce à un travail en équipe actuellement insuffisant
3. Développer les groupes d'aide et de soutien :
 - o CP dédoublé
 - o Un principe à respecter : plus de maîtres que de classes
 - o Présence d'aides-éducateurs, assistante sociale, infirmière, ...
4. Définition de fondamentaux
 - o à tous les niveaux, afin d'adapter la formation aux besoins de la société, y compris par la multiplication des passerelles menant vers un projet professionnel
 - o les fondamentaux sont savoir lire / écrire / compter / parler / écouter
 - o base incontournable : la langue maternelle à laquelle redonner du temps pour prendre en compte la langue que possède chaque élève et l'amener à la 'langue de l'école'
5. 'Collège unique', cela renvoie à de la rigidité, alors que 'collège pour tous' connote flexibilité et diversification (parcours diversifiés)
6. Au lycée, on confirme le besoin d'un haut niveau de culture générale
 - o à l'opposé d'une hiérarchie des filières comprenant par exemple une survalorisation du Bac S et une orientation par défaut en Série L, ou en Série Technologique ou Professionnelle qui ont besoin de revalorisation
 - o Instauration d'Unités Capitalisables dès le lycée pour mieux respecter les rythmes individuels
7. L'Orientation est perçue comme un rouage essentiel de l'École : suite à des diagnostics appropriés, elle doit mieux informer sur les passerelles conduisant à tel projet professionnel, en passant par telles remédiations
8. Enfin, l'École est « le socle de la République ; elle doit former des bacheliers, mais aussi des citoyens » en responsabilisant l'élève.

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

EDUCATION DES ENFANTS / PARTENARIAT / ASSOCIATIONS

De façon centrale, la relation parents-enseignants est insuffisante ou insatisfaisante

Propositions :

1. Favoriser le dialogue pour partager les objectifs avec les familles, 'réapprivoiser les parents'
2. Rétablir une relation de confiance avec les parents, par exemple, en les invitant au Conseil d'école ou en les associant au Projet d'école ou d'établissement
3. Rappeler la responsabilité des parents quant à l'hygiène de vie de leurs enfants : « ce sont les parents qui démissionnent », ils sont les premiers responsables de l'éducation des enfants

4. Revaloriser l'image du monde enseignant auprès des parents

Concernant la relation entre l'École et les partenaires économiques, le monde enseignant est ressenti comme trop fermé sur lui-même. On propose de :

1. favoriser l'alternance par la mise en place de partenariats école-entreprises
2. valoriser l'accueil des élèves par des professionnels qui aiment leur travail
3. responsabiliser les élèves grâce au partenariat avec des associations (Envie d'Agir)

18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

DÉCENTRALISATION / RÉPARTITION DES MOYENS / EXPÉRIMENTATIONS

On enregistre diverses déclarations syndicales contre la décentralisation et le transfert de la gestion des personnels (TOS).

Un élu fait une déclaration concernant la compétence dans le domaine de l'inscription des élèves ; il demande l'adéquation de la compétence investissement-fonctionnement avec la responsabilité des inscriptions scolaires sur le secteur considéré (commune ou intercommunalité) : « la compétence d'inscrire les élèves revient à l'intercommunalité ».

Un élu souligne les difficultés à intégrer l'établissement scolaire comme 'acteur du territoire'.

Des enseignants dénoncent le fait que notre département, qui fut pilote en termes de regroupements pédagogiques, se trouve désormais pénalisé au niveau national dans l'attribution des moyens.

Propositions :

1. Pour une répartition équitable des moyens, établir une péréquation entre commune pauvre et riche
2. en rural, corriger les inégalités d'infrastructures (transports, ADSL, piscines)
3. Au niveau universitaire,
 - réaffirmation du maintien des fonctions régaliennes de l'État,
 - de la nécessité de pôles universitaires forts,
 - et du besoin d'autonomie accrue, mais sans davantage de décentralisation, pour conduire des expérimentations suivies de bilans

Trois priorités pour l'École

1. Dépistages précoces de toutes les difficultés et remédiations immédiates à chaque niveau.
 2. Valoriser toutes les passerelles entre les niveaux et ordres d'enseignement.
 3. Instaurer des Unités Capitalisables dès le lycée.
-